

CONSEIL SYNDICAL
Mercredi 05 juin 2019, 18h30
Salle des Fêtes de Mailly-sur-Seille

Présents : ROUGIEUX Guy – DONO Michel – SCHWARTZ Luc – COURTAL Christian – CHAMPIGNEUL Claude – PAILLON Guy – VILAIN Daniel – MOUGEOT Colette – TISSERAND André – DONO Daniel – JARDIN Patrice – CHERY Guy – EULRY Philippe – GIGLEUX Lucien – DELATTE Hubert – LAPOINTE Denis – DIEUDONNE Thérèse – HENRION Olivier – EGEE Céline – GUIDON Philippe – IEMETTI Jean-Marc – BERNARD Philippe – REVIRE Jean – ROUGETET Patrice – FAUCHEUR Dominique – BARBE Daniel – STEMART Brigitte – MARCHAL Liliane – GATTAUX Michel – GIGLEUX Dominique – HABERT Vincent – FRITSCH Jacques – SIMON/LAUVRAY Catherine – PERRARD Léon – BRICE Pascal.

Procurations : RIVA Nadine donne pouvoir à EGEE Céline – BRICE Cassandra à BRICE Pascal – DEFLANDRE Laurent à MARCHAL Liliane - IDOUX Alain à MOUGEOT Colette – COLIN Philippe à REVIRE Jean – GERARD François à DIEUDONNE Thérèse.

DELIBERATIONS

Demande à l'Assemblée d'ajouter à l'ordre du jour le prix de l'eau. *Accepté à l'unanimité.*

1 – Le prix de l'eau

Abonnement annuel : 61,21 € HT

1,9871 € / m³ HT

Accepté à l'unanimité

2 – Vote du Compte de Gestion 2018 et du Compte Administratif 2018

Fonctionnement

Recettes réelles : 1 704 809,16

Recettes d'ordre : 123 846,00

Total recettes de Fonctionnement : 1 828 655,16

Dépenses réelles : 1 227 217,50

Dépenses d'ordre : 433 422,94

Total dépenses de Fonctionnement : 1 660 640,44

Investissement

Recettes réelles : 327 827,13

Recettes d'ordre : 436 766,54

Total recettes Investissement : 764 593,67

Dépenses réelles : 1 248 250,20

Dépenses d'ordre : 127 189,60

Total Dépenses Investissement : 1 375 439,80

Compte de Gestion 2018 : voté à l'unanimité

Compte Administratif 2018 : voté à l'unanimité

3 – Modification de l'indice d'indemnités de fonction

21,66 pour le Président

8,66 pour les Vice-Présidents

Voté à l'unanimité

4 – Location des bureaux du Syndicat : nouveau bail avec la mairie de Nomeny ?

Le bail à renouveler pour 3 ans : 1050 € / mois pour les 2 étages.

Vient d'être proposé par A.Caps, Maire de Nomeny la possibilité d'acheter l'immeuble avec le local des pompiers à côté pour 300 000 €.

L'Assemblée trouve que l'on n'a pas assez d'informations (Estimation des Domaines ...), impossible de se prononcer aussi vite.

Renouvellement du bail : voté à l'unanimité

Remarque : SimSeille utilise un bureau dans cet immeuble, part le 1^{er} septembre prochain.

5 – Convention SAFER, augmentation du tarif.

La SAFER LORRAINE est devenue SAFER GRAND EST.

La Convention SAFER existe depuis la création de la Mission Eau, elle nous informe sur les terrains mis en vente.

La convention n'avait pas été renouvelée cette année car nous trouvions que les tarifs avaient augmenté beaucoup trop, de ce fait nous n'avons plus le « vigifoncier » depuis mars et nous risquons de manquer des opérations foncières sur notre territoire.

D'où cette nécessité de renouveler cette convention.

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS

1 – Référé administratif contre SAUR

La procédure risque de durer plusieurs années.

En gros, le Syndicat doit 180 000 € à SAUR et SAUR doit 300 000 € au Syndicat pour des prestations non faites ou mal faites.

SAUR exige que le Syndicat paie d'abord ce qu'il lui doit.

2 – Courrier au Préfet 54 : épandage agricole de cendres.

- Guy Rougieux présente le courrier : la préfecture a autorisé en mars 2019 l'épandage de cendres issues de résidus de chaufferies biomasse de Moselle et des Vosges sur des terres agricoles des communes de Belleau, Bezaumont, Custines, Faulx, Landremont, Leyr, Loisy, Malleloy, Millery, Sivry et Ville-au-Val.

Ces cendres contiennent des éléments fertilisants mais aussi des métaux lourds ou des composés organiques (CTO) sous forme de traces mais inquiétants.

Cinq de ces 11 communes se situent sur le bassin versant de l'aire d'alimentation de la boucle de Loisy.

Les maires de Belleau, Bezaumont, Loisy, Sivry, Landremont et Ville-au-Val se sont associés au recours gracieux posté le 6 mai par le président du Syndicat des Eaux. Le préfet a 2 mois pour y répondre. Les élus attendent avec impatience la réponse, car la source de Loisy est la 2^{ème} plus importante ressource du Syndicat.

- G Rougieux annonce sa démission du poste de vice-président. Il désire créer une association de défense des usagers de l'eau potable. Après des années de batailles (la défense de l'eau venant des sources de Moulins lancée en 1972 ...), il pense être plus efficace au sein de cette association ...

Voir article de P.Bertoncini dans l'Est Républicain du 16 juin 2019.

3 – Remise en herbe d'une parcelle de 25 ha sur le PPR des sources de Moulins à Bouxières-aux-Chênes ?

Les exigences de la propriétaire semblent excessives. Pas de décisions prises encore.

4 – Parcelle » YH43 de 64a32ca au prix de 2740 €

Achat de cette parcelle et remise en herbe.

5 – Journée du Syndicat à Nomeny samedi 15 juin 2019

Visite du réservoir de Nomeny et sans doute aussi celui de Clémery.

Remise à une date ultérieure

6 – Informations sur les travaux 2019

- Mailly
- Clémery
- Réservoir Bey-sur-Seille

7 – Renouvellement du marché de travaux à bon de commande

C'est avec SVT (Mannoncourt).

8 – Modification des statuts suite aux élections des délégués communautaires

Les délégués communautaires remplacent les délégués (qui ne sont pas des élus) désignés dans les villages.

Remarque : l'Assemblée aurait aimé pouvoir consulter les documents présentés avant le Conseil Syndical, le bureau en a pris note.

Fin de la séance : 19h45



